

## **MUNICIPALITÉS, MRC ET CONSEILS DE BANDE : LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE VIVANT**

Samedi 3 juin, 10h45, Centre Alyne-Lebel, salle 135

Les villes, municipalités et conseils de bande peuvent jouer un rôle non négligeable dans la sauvegarde des traditions culturelles locales. Ces administrations peuvent soutenir financièrement des projets culturels, y compris des initiatives de transmission. Elles peuvent aussi identifier légalement des pratiques au titre du patrimoine immatériel, décerner des distinctions à des porteurs de tradition ainsi que réaliser des inventaires. Ces actions concourent-elles toujours au développement du patrimoine vivant? Le groupe de travail discutera de ces questions de façon ouverte.

Animatrice : Annie Vaillancourt (MRC de Charlevoix)

Rapporteur·euse : à déterminer sur place

### **Lectures préalables suggérées**

- [Rapport du Rassemblement patrimoine vivant 2018](#) (pp. 20-22)
- [État des lieux du patrimoine immatériel au Québec](#) (pp. 43-55)
- [Guide du patrimoine immatériel pour les municipalités](#) CQPV-MCC
- [Conseils pour une désignation réussie](#) (CQPV)

### **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Les inventaires municipaux (A. Gauthier)
3. Initiatives locales en patrimoine vivant : bons coups et difficultés
4. Les prix du patrimoine, quels impacts?
5. Varia
6. Photo